



Service BluEdge® First Year



OBTENEZ LE SOUTIEN DONT VOUS AVEZ BESOIN DÈS LE PREMIER JOUR

Lorsque vous achetez certains équipements éligibles, vous bénéficiez gratuitement de notre Service BluEdge First Year. Ce service accompagne nos trois niveaux de contrat BluEdge qui visent à vous apporter une parfaite tranquillité d'esprit.

Il prend en charge la visite minimale requise pour la conformité légale par des techniciens certifiés Carrier.

Vous bénéficierez également d'une priorité élevée pour les événements d'entretien non programmés. Pour tirer le meilleur parti de notre plateforme de services BluEdge, nous pouvons discuter de vos besoins afin de vous proposer la meilleure solution.

Vos équipements seront compatibles avec l'IoT et profiteront de notre expertise en matière de télésurveillance, incluant un rapport annuel.

AVEC LE SERVICE BLUEDGE FIRST YEAR, VOUS BÉNÉFICIEZ DE :

- ✓ **Au moins un contrôle F-Gaz réalisé par un technicien certifié afin de se conformer aux exigences légales**
- ✓ **Une assistance d'urgence 24/7 lorsqu'elle est disponible localement**
- ✓ **La vérification de la configuration et du bon fonctionnement pendant la période initiale de rodage**
- ✓ **Un rapport annuel via notre plateforme numérique**

Notre service BluEdge First Year d'un an vous apporte une tranquillité d'esprit supplémentaire — et garantit que votre nouvel équipement fonctionnera de façon optimale et sans relâche pendant les années à venir.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.carrier.fr